



Confédération Construction
Construction, énergie & environnement

Communiqué de presse 21
octobre 2016

contact de presse
Frederik Bronckaerts - Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0499 34 62 10
frederik.bronckaerts@confederationconstruction.be

La Confédération Construction collabore avec des experts de renom à un projet d'avenir destiné à promouvoir l'accroissement de l'investissement public

Un revirement est à l'ordre du jour : l'investissement public doit être revu à la hausse

Les pouvoirs publics belges doivent s'atteler à une relance de l'investissement public et ce, en vertu de l'incidence directe de celui-ci sur la croissance et l'emploi, de même que pour le soutien indirect qu'il à l'investissement privé. Cet objectif ne peut être atteint que moyennant une Europe plus flexible, un Etat belge faisant preuve de plus d'efficacité et s'employant à réorienter son cadre interne et via la mobilisation de financements alternatifs, tels les PPP. Telle est la conclusion du colloque *Investissement public : défis et solutions*, organisé par la Confédération Construction ce vendredi matin, 21 octobre, dans les locaux de la Banque Nationale de Belgique.

Les défis auxquels doivent faire face les pouvoirs publics ne sont pas anodins. Le gouvernement est confronté à la tâche ardue -compenser le déficit budgétaire- et est contraint, d'année en année, à recourir à des économies structurelles et ce, « *dans un pays déjà en manque d'investissements* », comme le soulignait **Luc Denayer, secrétaire général du Conseil Central de l'Economie**. L'importance que revêt l'investissement public n'en reste pas moins primordiale, tant pour les citoyens que pour les entreprises. Une analyse du *Forum économique* démontre clairement que les carences en infrastructure figurent en tête de liste des préoccupations des entreprises, alors même que le *Bureau fédéral du Plan* prévoit une augmentation du trafic de 20%, à l'horizon 2030.

Des pouvoirs publics plus efficaces

Se pose, dès lors, la question de la faisabilité d'un accroissement des investissements. Si le contexte budgétaire peut fournir une explication au sous-investissement, il n'en constitue en aucune manière une justification. Selon **Bart Van Craeynest, économiste en chef auprès d'Econopolis**, rien ne s'oppose à un réaménagement des dépenses publiques dont la Belgique détient le triste record, alors même qu'elle ne consacre que 5% des dépenses aux investissements. En la matière, aucun pays ne fait moins bien! Toujours selon Bart Van Craeynest, « *un gain d'efficacité reste parfaitement réalisable tant dans le domaine des dépenses publiques et sociales que dans le secteur de la santé publique et des subsides aux entreprises* ». Un « *spending shift* » créerait même les conditions d'un accroissement des investissements publics.

Une Europe plus flexible

Pour les pouvoirs publics, le cadre européen constitue une autre pierre d'achoppement dans leur quête d'une nouvelle politique d'investissement. Les normes budgétaires en vigueur s'avèrent une entrave à la liberté d'investissement, eu égard au fait que les investissements doivent d'emblée être imputés dans l'exercice comptable de leur réalisation. **Jan Smets, gouverneur de la Banque Nationale**, émet à cet égard un avis formel et juge « *inappropriée* » une réforme des normes SEC.

Ces dernières ne s'en prêtent pas moins à une clarification par Eurostat, dans la perspective de partenariats public-privé. Ce qui a effectivement eu lieu à la fin du mois de septembre. La condition sine qua non, c'est que le partenaire privé continue à encourir le plus grand risque. **Jan Verschooten, Commissaire adjoint auprès du Bureau fédéral du Plan**, entrevoit, lui, de nouvelles perspectives pour les PPP en Belgique et ce, dans divers domaines, moyennant, souligne-t-il, « *un indispensable changement de mentalité* ».

De son côté, Jan Smets plaide également pour un assouplissement des règles budgétaires européennes du *Pacte de stabilité et de croissance*, fondé sur un appel au sens de la responsabilité budgétaire. Il préconise, en outre, un système qui tiendrait compte de l'investissement brut, en lieu et place de l'investissement net, un point sur lequel il est rejoint par **Henri Bogaert, Commissaire honoraire au plan**. Celui-ci défend cette thèse depuis bien longtemps déjà et suggérait, par ailleurs, d'aménager quelque peu la « *règle d'or* ». Ces propositions n'ont pas encore atteint la table de négociations. Mais la pression dans ce sens s'accroît...

Une meilleure coordination entre niveaux de gestion

Pointer du doigt la seule Europe témoignerait cependant d'un jugement quelque peu réducteur. La Belgique doit, pour sa part, œuvrer à l'amélioration de son organisation interne. C'est pourquoi **Geert Gielens, Economiste en chef auprès de Belfius** ainsi qu'Henri Bogaert préconisent un plan d'investissement coordonné à moyen terme entre pouvoir fédéral, Régions, Communautés et pouvoirs locaux, en fonction des besoins et des responsabilités.

Par le biais de ce colloque, la Confédération Construction entend apporter un éclaircissement aux défis posés par l'investissement public et, par-delà, démontrer qu'une relance des investissements est non seulement indispensable mais aussi réalisable. Il est indéniable qu'un accroissement des investissements conduirait à un regain de croissance, à la création d'emplois et contribuerait au soutien de l'investissement privé. Le plaidoyer du Premier ministre Charles Michel pour un pacte national d'investissement constitue d'ores et déjà un premier pas dans la bonne direction. Le colloque organisé par la Confédération a, à cet égard, apporté une précieuse contribution.

La Confédération Construction s'emploiera à collecter les interventions de tous les orateurs, lesquelles seront ensuite publiées en ligne sur son site Internet www.investissementspublics.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

